BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
ET AGENDA DU MOIS DE
Mars 2026

LA MAIRIE DES ARQUES

Election Municipales

Les prochaines élections **municipales 2026 auront lieux :**

- 1er tour le **15 mars 2026**
- 2d tour le **22 mars 2026**

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable.



ATTENTION : Depuis la promulgation de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.
À partir de mars 2026, dans toutes les communes, le mode de scrutin applicable sera donc un scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes de candidats et **suppression du panachage** (listes bloquées). Ainsi, dans les communes de moins de 1 000 habitants, **il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.** Il sera donc interdit de rayer des candidats. En cas de modification de la liste, le bulletin sera considéré comme nul.

Les listes de candidats doivent être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.

Site internet : https://www.lesarques.fr/

Vous pouvez y retrouver notamment sur la 1ère page du site, en descendant vers le bas :

- l'ensemble des lettres d'information mensuelle : dans « Nos Actualités »
- les comptes-rendus des conseils municipaux : dans « Nos dernières publications »

Frelon asiatique : Pensez à les piéger !

Du 1er février au 15 avril et du 15 octobre à la fin novembre, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques avant qu'elles ne nidifient et constituent des colonies importantes. Au printemps, le frelon asiatique va rechercher une nourriture sucrée. Vous pouvez utiliser de l'appât du commerce ou préparer un mélange maison (1/3 bière – 1/3 vin blanc – 1/3 sirop).

Les déchets verts

Rappel : les tontes et feuilles ne sont pas acceptées en déchèterie. Cette mesure de bon sens, permet à chacun de les conserver sur son terrain, favorisant ainsi la biodiversité et la lutte contre l'appauvrissement des sols. C'est aussi un gain de temps et une économie de déplacement en déchèterie pour les usagers.
Le Syded propose conseils et astuces pour un jardinage 0 déchet :
https://www.syded-lot.fr/dechets/moins-jeter/jardiner-sans-dechets

LA MAIRIE DES ARQUES (suite)

SOGEDO

Les chargés de clientèle sont disponibles par téléphone au 05 40 45 68 00 pour toute question relative au service. Ils vous accueillent dans votre agence locale, à l'adresse ci-dessous :
SOGEDO Puy-l'Évêque - ZI de la Paganie - 46700 Puy-L'Évêque
Les horaires d'ouverture de votre agence sont consultables sur notre site internet à la rubrique « Nos Agences / Trouver mon agence » (sogedo.fr/nos-agences/trouver-mon-agence/).
Les équipes techniques assurent la continuité du service public, 24h sur 24, 7 jours sur 7.
En cas d'urgence en dehors des horaires de bureau, vous pouvez nous contacter au numéro de dépannage qui figure sur vos factures.
Une agence en ligne pour plus de flexibilité : Dès la conclusion de votre contrat d'abonnement, les équipes vous adressent une invitation par courriel pour créer votre compte personnel sur l'espace client du site internet sogedo.fr.
Cet espace personnel vous permet de retrouver facilement les informations relatives à votre contrat, de consulter votre historique de consommations, de payer vos factures en ligne, mais également de contacter votre agence SOGEDO.
Pour toute question, vous pouvez également utiliser l'adresse e-mail qui figure sur votre facture : Puyleveque@sogedo.fr

Un nouveau point d'accueil du public va ouvrir tous les jeudis à partir du jeudi 5 mars à la mairie de Cazals.

Les tarifs :

965 - AQUARESO

SYNDICAT AQUARESO
TARIFS EN VIGUEUR AU 01/01/2026

ABONNEMENT (Partie Fixe) CONSOMMATIONS Estimation ou Solde de l'année	Unité	PRIX UNITAIRES ACTUALISES €							TAUX TVA
		SOGEDO	COLLECTIVITÉ	PERFORMANCE	TIERS	TOTAL HT	TVA	TOTAL TTC	
DISTRIBUTION DE L' EAU									
Abonnement au Service (Partie Fixe)	semestre	20.00	27.03			47.03	2.59	49.62	5.50%
Consommations (Partie Variable) Consommations	m3	1.0500	0.42	0.118		1.588	0.087	1.675	5.50%
COLLECTE & TRAITEMENT des EAUX USEES Uniquement pour les Propriétés Raccordées ou Raccordables.									
Abonnement au Service (Partie Fixe)	semestre	22.50	20.00			42.50	4.25	46.75	10.00%
Consommations (Partie Variable)	m3	0.9500	1.06	0.098		2.108	0.211	2.319	10.00%
ORGANISMES PUBLICS : Agence de l'Eau									
Préservation des Ressources en Eau	m3				0.1231	0.1231	0.0068	0.1299	5.50%
Consommation Eau Potable	m3				0.3200	0.3200	0.0176	0.3376	5.50%
DIVERS									
Frais d'accès au service	Arrivée	35.00				35.00	1.93	36.93	5.50%
Frais fermeture & réouverture pour Impayés	Impayés	100.00				100.00	5.50	105.50	5.50%
Pénalités de retard de paiement	Impayés	15.00				15.00	0.00	15.00	0.00%

OBSERVATIONS

Les prix unitaires indiqués ci-dessus varient chaque semestre et chaque année dans les conditions suivantes :
- part SOGEDO : par application de la formule d'actualisation contractuelle ou par mise en place d'un nouveau tarif ayant l'approbation de la collectivité
- part Collectivité : par décision de la collectivité sur délibération du Conseil Syndical ou du Conseil Municipal
- Tiers : par décisions des Ministères ou des Organismes concernés.

Pour étaler le montant de vos factures, utiliser le prélèvement automatique d'avance échelonné

ASSOCIATIONS et AUTRES STRUCTURES LOCALES

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)

Cap vers 2035

30 ans après le début d'une politique de préservation et de valorisation des espaces naturels sensibles, le Département du Lot réaffirme son ambition pour les ENS, avec 4 priorités, au moment où il devient urgent d'agir contre les effets du changement climatique. Le schéma départemental des espaces naturels sensibles 2026/2035 a été adopté par l'assemblée départementale le lundi 19 janvier 2026.

PROTEGER : conservation des espaces et des espèces menacés

Lézard ocellé, damier de la succise, circaète jean le blanc, orchidées… les sites ENS sont des milieux fragiles qui abritent des espèces rares qu'il est crucial de protéger afin de maintenir l'équilibre des écosystèmes et la richesse paysagère.

Pour faire face aux effets du changement climatique, des actions sont mises en œuvre :

- actualiser la carte des sites ENS pour inclure de nouveaux milieux,
- restaurer les continuités écologiques,
- suivre scientifiquement l'évolution des espèces,
- maîtriser le foncier en acquérant ou conventionnant des terrains à fort enjeu écologique,
- doter chaque site d'un plan de gestion, piloté par le Département ou les collectivités locales,
- engager des travaux…

REPARER : restauration des milieux naturels

Zones humides en danger, pelouses sèches à protéger ou forêts dégradées ? Pour favoriser le retour des espèces endémiques, rétablir les équilibres écologiques fragilisés et améliorer la résilience des écosystèmes, des actions sont entreprises :

- réouverture des paysages en luttant notamment contre l'embroussaillement (soutien aux associations foncières pastorales) et les espèces invasives,
- sauvegarde des tourbières, des marais et de la continuité des cours d'eau (en partenariat avec les syndicats de rivière),
- restauration du patrimoine bâti présents sur les sites,
- expérimentation d'une gestion forestière durable adaptée aux risques incendie et climatiques.

PARTAGER : conciliation des usages

Le défi : permettre les activités humaines sans sacrifier la nature. Randonnée, VTT, escalade, chasse, pêche ou élevage, les sites ENS sont un vaste terrain d'activités qui ne sont pas sans conséquences : dérangement de la faune sauvage, piétinement (zones humides, flore), érosion accélérée des sols, pollutions….

Pour limiter les impacts et trouver des solutions adaptées au territoire, réunissons les acteurs – collectivités, usagers, propriétaires fonciers … -, afin de définir, ensemble, les règles du jeu :

- conditions d'accès,
- balisages de sentiers,
- régulation des flux de visiteurs,
- guide des bonnes pratiques.

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) (suite)

TRANSMETTRE : sensibilisation du public
Grand public, scolaires, élus, associations, partenaires : en les informant sur les menaces qui pèsent sur les milieux naturels, sur la valeur écologique des ENS, sur les bonnes pratiques à adopter, on fait que chaque visiteur devient un acteur de la préservation.
Cela s'accompagne :
• d'une amélioration des conditions d'accueil pour tous (garde-corps, panneaux, points d'eau, accessibilité PMR, zones d'observation…),
• d'un programme Planète Lot toujours gratuit et renouvelé (en direction de nouveaux publics notamment :personnes âgées, personnes en insertion…),
• et de la mobilisation des citoyens (chantiers participatifs).

1995 : premiers sites labellisés ENS dans le Lot
2025 : 90 sites (8 717 ha), soit 1,5 % du territoire, dont 10 sites prioritaires.
2026 – 2035 : 1 nouveau schéma départemental structuré autour de 4 axes majeurs.

LE MUSÉE ZADKINE

Samedi 7 mars à 15h – Vernissage de l'exposition « L'envol de Valentine Prax, l'intimité d'une vie de peintre », suivi à 16h30 du spectacle théâtral « Yette, sur les pas de Valentine Prax » de la Cnie Les Atlantes.
Une pièce inédite écrite par Cyrille Atlan, inspirée de l'œuvre et de la vie de Valentine Prax. Avec les participants de l'atelier théâtral amateur animé par Cyrille Atlan.
Tarif : gratuit sur inscription : https://www.eventbrite.com/e/billets-yette-sur-les-pas-de-valentine-prax-1978957627536?aff=oddtdtcreator

Mardi 10 mars à 13h30 – la pièce de Cyrille Atlan, **« Yette, sur les pas de Valentine Prax »** de la Cnie Les Atlantes est jouée de nouveau.
Tarif : gratuit sur inscription : https://www.eventbrite.com/e/billets-yette-sur-les-pas-de-valentine-prax-1979867235197?aff=oddtdtcreator

Dimanche 29 mars à 9h30 – P'tit déj' au musée, des histoires plein les yeux »
Public : jeunes, à partir de 4 ans. Michela Aligi, des Ateliers Girotondo, guide les participants dans une visite ponctuée de lectures d'albums inspirées des œuvres de Zadkine et de Valentine Prax.
Tarif : gratuit pour les enfants, adulte accompagnant 3 euros sur inscription :
https://www.eventbrite.com/e/billets-ptit-dej-au-musee-des-histoires-plein-les-yeux-1976859090756?aff=erellivmlt

LES ATELIERS DES ARQUES

Jeudi 26 mars à 18h – Lancement de la 35ème résidence « what remains before fully fading away » - Salle de l'Alambic

Que l'on pourrait traduire par « ce qui reste avant que tout ne s'efface totalement ».

La commissaire Louise Nicolas de Lamballerie y présentera son projet curatorial et les artistes Méryll Ampe, Hélène Blondel, Antoine Dochniak, June et Simina Oprescu leurs démarches artistiques sous la forme de mini-conférences. Les échanges se poursuivront autour d'un toast préparé par l'artiste Camille Bès.

Un projet qui part du Quercy
Installée depuis 1988 dans le village des Arques, la résidence est née de la volonté d'habitants de faire vivre l'art contemporain en milieu rural. Sur ce promontoire calcaire, où le sculpteur Ossip Zadkine avait installé son atelier — aujourd'hui devenu le Musée Zadkine — plus de 220 artistes ont déjà été accueillis.
En 2026, **la commissaire indépendante Louise Nicolas de Lamballerie** choisit de s'intéresser à un élément méconnu mais essentiel de notre histoire locale : les moulines à fer du Quercy. Dès le XIIIe siècle, ces installations hydrauliques utilisaient la force de l'eau pour travailler le métal. Elles ont façonné les vallées, modifié les cours d'eau et laissé des traces — parfois invisibles — dans le paysage.
Plutôt que de regarder le territoire comme une simple image, le projet propose de l'écouter. Que racontent encore les rivières ? Que reste-t-il des bruits de l'industrie, des gestes, des circulations humaines et non humaines ? Quels échos persistent dans le silence d'aujourd'hui

Des artistes en immersion
Pendant trois mois, **5 artistes — Méryll Ampe, Hélène Blondel, Antoine Dochniak, June et Simina Oprescu** — vont vivre et travailler aux Arques. Leurs pratiques croisent sculpture, installation, composition électroacoustique et recherche sonore. Leur regard — et surtout leur écoute — viendra se confronter à notre quotidien : chemins, forêts, cours d'eau, bâtis anciens.

Des rendez-vous ouverts à toutes et tous
La résidence est un temps de recherche, mais aussi un moment de partage avec les habitants du territoire.
Jeudi 26 mars à 18h : soirée de lancement, présentation du projet et des artistes en résidence
Mercredi 20 mai à 18h : ouverture des ateliers pour découvrir les œuvres en cours de création
Vendredi 26 juin à 19h : vernissage de l'exposition, avec des performances de Camille Kingué et Mia Mongiello, suivi d'un repas et d'un DJ set
L'exposition sera visible du 27 juin au 28 août dans le village.
À travers ce nouveau projet, les Ateliers des Arques poursuivent leur engagement : faire des Arques un lieu où la création contemporaine dialogue avec son territoire comme une matière vivante, chargée de mémoires.
Pour en savoir plus sur la prochaine résidence, retrouvez les Ateliers des Arques sur Facebook, Instagram et sur ateliersdesarques.com

LA RUCHE DES ARQUES

Jeudi 12 mars à 9h30 – visite guidée du Château de Peyrilles

Covoiturage des Arques.
Le château de Peyrilles est un site emblématique de l'histoire locale qui date du XIIème siècle, souvent méconnu. Gwendoline Lecul de l'OT de Gourdon va nous dévoiler les plusieurs siècles de son passé et Monsieur le Maire de Peyrilles, Stéphane Magot, nous parlera de ce bâtiment historique qui appartient à la commune et a été restauré avec passion par des bénévoles.
Suivie par le repas Chez Mourgues.
Menu : apéritif // entrée // la fameuse mique // fromage // dessert // vin et café. **Tarif :** 21 €
Réservations avant le 5 mars auprès de Jacques (06 60 99 46 49)

Samedi 21 mars à partir de 15h30 – la Fête du Printemps, à la salle de l'Alambic

Fêtons la fin de l'hiver ensemble, avec l'accordéoniste Laurent Séguy. Thé (ou café ou vin ou cidre …) dansant, goûter sucré et salé, beaucoup de convivialité. Apportez quelques petits encas, sucrés ou salés, à partager sans oublier vos tasses / verres, assiettes, etc.
Participation libre. Réservations avant le 14 mars auprès de Sylvia (05 65 21 78 08)

Mardi 24 mars à 9h30 – Petite balade autour de Dégagnazès

Covoiturage. Niveau : facile. Pas de balade s'il pleut.
Suivie par le déjeuner à l'Auberge de Catus. NB : stationnement difficile (jour du marché)
Menu : salade de riz // escalope à la crème et frites // tarte aux myrtilles // café offert,
vin non compris. **Tarif : 16€50**
Places limitées. Réservations avant le 17 mars auprès de Yvette (06 71 82 20 50)

Samedi 28 mars à 20h – quiz de connaissances (reporté du mois de février)

À la salle de l'Alambic. Les quizmasters Jacques, Geoff et Michèle posent 40 questions en français et en anglais. On joue en équipe et il y a des lots à gagner. Gratuit ! Verre de vin offert.
Réservations avant le 25 mars auprès de Sylvia (05 65 21 78 08)

NB : Notre voyage par car à Roses, Espagne, du 4 au 9 mai est COMPLET !

LE COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 6 mars à 20h – Assemblée Générale à la salle de la Mairie

Le Comité des Fêtes des Arques informe les habitants que son **AG** se tiendra **le vendredi 6 mars à 20h, salle de la Mairie**.
Cette réunion annuelle sera l'occasion de faire le bilan des activités 2025, de présenter les projets à venir et d'échanger avec toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans la vie festive du village. Elle est ouverte à toutes et tous, pour s'informer ou participer, nous vous attendons nombreux !
La séance sera suivie du **pot de l'amitié.**

Suivez les infos de notre village sur notre site internet https://www.lesarques.fr/
Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à sg.lesarques@yahoo.fr